

Par **C.Dubois**

13 millions d'euros débloqués pour accélérer la gare de Bry-Villiers-Champigny



La gare de Bry-Villiers-Champigny, qui doit interconnecter la ligne de RER E à la future ligne 15 Sud du Grand Paris Express, le plus tôt possible après la mise en service de celle-ci en 2022, semble repartie sur de bons rails.

Ce mercredi 11 janvier, le Stif doit approuver une convention de financement des dernières études d'avant projet pour un montant de 13,65 millions d'euros, pris en charge à 52,5% par l'Etat, 30% par la Société du Grand Paris et 17,5% par SNCF Réseau. De quoi voir venir sur trois ans. Ce financement comprend les dossiers d'avant-projet « technique », d'avant-projet synthétique, d'Enquête d'utilité publique, de Loi sur l'Eau, d'enquête parcellaire et de Permis de construire. L'enquête d'utilité publique devrait être lancée à l'automne 2017. Une [concertation publique a d'ores et déjà eu lieu en juin](#), et témoigné de l'attente forte au projet. Depuis plus d'un an, tous les élus locaux se sont également mobilisés pour faire avancer le dossier. [Voir le vœu voté à l'unanimité du Conseil départemental en ce sens.](#)

Pour rappel, la nouvelle gare sera composée de 2 quais, d'un couloir de correspondance et d'un bâtiment voyageurs. Cette nouvelle station implique un arrêt supplémentaire sur les lignes existantes RER E, Ligne P et Intercités, composées de deux voies de circulation, et nécessite d'élargir la plateforme ferroviaire pour créer des voies de desserte et des quais tout en permettant aux trains (Intercités) qui ne marquant pas d'arrêt dans cette gare, de circuler. Le projet prévoit trois voies circulation, une voie de retournement (voie tiroir) en arrière-gare de Villiers-sur-Marne et deux quais en gare.